

70 % des fibres d'amiante importées en France transitaient par le port de Dunkerque. De 1960 à 1993, nous avons manipulé cette saloperie sans aucune protection. De 1960, année où l'on sait avec certitude que l'Amiante est hautement cancérigène à 1993, 16 ans après que des premières mesures de protection aient été prises en faveur des salariés par l'interdiction du flochage notamment.

C'est un lourd tribu, un très lourd tribu que les dockers ont payé. Après une telle catastrophe sanitaire due aux manquements les plus élémentaires de santé publique, on aurait pu espérer que les patrons voyous adoptent un profil bas. Eh bien non. Ils s'acharnent encore et encore. Après nous avoir empoisonnés en toute connaissance de cause, ils nous spolient. M. X. Bertrand, Ministre de la Santé et de la Solidarité affirme devant M. Decool, Député UMP de la 14ème Circonscription, de M. Fiems, secrétaire général de la Sous-Préfecture et de M. P. Pluta, président de l'ARDEVA, que la CCCP a volontairement minoré, a volontairement minoré les chiffres fournis à la CRAM pour calculer le montant de nos indemnités.

Mme Desmarécaux, Sénatrice Maire UMP de Hoymille le confirme dans un courrier adressé à M. X. Bertrand « une récente enquête a confirmé a situation statutaire équivalente d'un décalage entre le montant de l'allocation perçue dans les autres ports et Dunkerque. Cette situation est source de discrimination et d'injustice.

M. Perret, ancien Sous-Préfet de Dunkerque écrit à M. Odoux, président de la CCCP « Dans un courrier récent, j'ai eu l'occasion de signaler à votre attention qu'à la faveur d'une étude comparative effectuée au niveau national par la CNAM concernant le montant de l'allocation compensatrice amiante dont bénéficient certains ex-dockers intermittents du port de Dunkerque, des différentiels (à statut individuel identique) avaient été mis en exergue entre les différents ports. Tout cela est reconnu par Tous, aucun des interlocuteurs que nous avons rencontrés depuis juillet 2000 n'a remis en cause la légitimité de notre revendication, y compris les patrons qui ont proposés par deux fois d'extraire les démarches se rapprochant ainsi de l'esprit de la loi qui parle elle de journées travaillées. Propositions non suivie d'effet pas plus que le protocole d'accord signé par M. Perret, Sous-Préfet représentant de l'Etat et M. Leroux, médiateur de la République reconnaissant sans interprétation possible le bon droit des ex-dockers, n'a été appliqué.

C'est pourtant ce protocole reconnaissant la légitimité de notre revendication qui a mis fin à la première grève de la faim. Il y avait une autre raison, le 27 mai 2005, M. Perret affirme « les moyens de satisfaire la revendication existent, un fonds de péréquation vient de virer la somme correspondante à la CNAM. Nous sommes le 27 mai 2005.

Au cours d'un entretien avec M. X. Bertrand, le 5 août 2005, à Berck, celui-ci déclare être d'accord à 110 % pour régler le problème et avoir obtenu le feu vert de la CCCP.

Protocole d'accord, moyens de satisfaire la revendication, engagement d'un ministre de la République. Ce 5 août 2005, nous pensions avoir mis fin à ce conflit.

- 18 au 27 mai 2005, grève de la faim  
     Protocole d'accord      moyens de satisfaire la revendication
- 19 juin 2005 : 1ère motion
- 14 juillet 2005 : dépôt de gerbe + tract
- 18 juillet : rdv Mme Desmarécaux, Sénateur Maire de Hoyville
- 25 juillet : rdv M. Decool, Député maire de Brouckerque, 14ème circonscription
- 5 août : rdv M. Bertrand      110 %      IGASS      Decool  
     accord CCCP      Cour des Comptes      Fiems  
     Pluta
- 24 novembre : mur de la Honte
- 12 décembre : MEDEF      Dezoomer  
     Ghérardyn  
     Juriste
- 15 mars 2006 : rdv Maire de Leffrinckoucke + adjoints
- 2 avril 2006 : inauguration de la place des Menteurs Voleurs et Assassins
- 13 avril : rdv M. Nicolet MRC
- 17 mars : rdv M. Hutin, maire de Saint Pol Sur Mer
- 23 mars : rdv élus communistes
- 30 mars : rdv M. Ragazzo, maire de Fort Mardyck
- 26 mai : conférence de presse des élus à Leffrinckoucke
- 1er juin : convocation devant le TASS, 1er report (pas le temps d'affiner leurs arguments juridiques)
- 20 juin : rdv M. Decool
- 27 juin : rdv MM. Decool, Fiems – Sous-Préfecture
- 24 juillet : Ministère de la Santé – Boorius, S/Préfet – enquête IGASS
- 6 septembre : rdv M. D'Hersin, maire de Tétéghem, staff Sarkozy
- 24 octobre : Arras Delevoye-Leroux - IGASS fin novembre
- 1er décembre : pétition d'élus S/Préfecture
- 5 décembre : convocation devant le TASS, 2ème report (la CRAM n'a pas déposé les conclusions – retard dû à la CCCP)

#### Fin mai 2005 – Janvier 2006

- 5 assemblées générales ex-dockers      Motions (4)
- 5 réunions à l'ARDEVA avec ou sans Ledoux (article VDN)
- Participation à tous les mardis des Veuves
- TASS de Lille Alsthom ou membres de l'Ardéva
- Manifestations à Paris (2)
- Colloques Douchy les Mines, Paris, fédération des Métaux, DK PC, DK Verts, comités CGT
- 11 rdv à la Sous-Préfecture

### **Conclusions I.**

Ce n'est jamais de gaieté de coeur que l'on met en danger la santé de camarades déjà affaiblis par la maladie.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que l'on annonce à son épouse, à sa famille, qui eux connaissent notre détermination que l'on va entamer, une nouvelle grève de la faim

C'est contraints et forcés, après avoir tout essayé que l'on a recours à ce type d'action

Nous sommes des citoyens ordinaires, pères et grands-pères, payant nos impôts, impliqués dans la vie associative, gens ordinaires, d'en bas. Ne réclamant qu'une chose, être considérés comme n'importe quelle autre victime.

Dans cette région qui a tant souffert de ce fléau, nous voulons simplement être traités à égalité de droits ni plus ni moins, avec nos camarades de la navale ou de la sidérurgie, de la BP ou de chez Lesieur.

Si cela se passe mal c'est du côté du pot de fer qu'il va falloir aller chercher les responsables, patrons voyous et Etat incapable, s'imposer ses propres lois.

### **Conclusions II.**

Pour terminer, permettez moi de remercier Mme Voynet et Mme Marie Christine Blandin.

Depuis le début du conflit, M. Bernard Weisbecker, maire de Leffrinckoucke, M. Lefebvre, vice-président de la CUD et M. Boughédada, maire adjoint de Dunkerque, tous à nos côtés, ne ménageant aucun effort pour sortir de la crise.

Ils font partie des premiers signataires de la pétition d'élus rejoints très rapidement par tous les parlementaires Verts.

Alors encore merci Mme Blandin, merci Mme Voynet, d'avoir inauguré un défilé continu de candidats à la présidence, venus apporter leur soutien à des victimes de l'Amiante écoeurés par la façon dont on les traite, mais néanmoins confiants de l'issue du combat parce que soutenus par l'opinion publique, les médias et les élus.

Merci.